

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Sénégal : Youssou Ndour lance enfin sa chaîne de télévision

- Medias -

Date de mise en ligne : jeudi 2 septembre 2010

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Le chanteur sénégalais Youssou Ndour a inauguré mercredi soir à Dakar sa chaîne de télévision privée. Elle s'intitule TFM (Télévision futurs médias), une chaîne dédiée à la culture. Cette antenne est la cinquième télévision privée sénégalaise. Après quelques désaccords avec les autorités, TFM a pu être diffusée dans le pays.

source : www.afrik.com - 2 septembre 2010

Après la presse écrite et la radio, la télé. L'artiste sénégalais **Youssou Ndour** a réussi à installer sa chaîne de télévision privée appelée **TFM**. Elle diffusera ainsi des programmes essentiellement culturels. La chaîne souhaite enrichir le paysage audiovisuel sénégalais. Des journalistes du Quotidien, de l'Observateur et de la Radio Futurs Média, qui font partie du groupe de presse créé par Youssou Ndour en 2003, travailleront pour cette nouvelle chaîne. Le processus de diffusion de cette chaîne ne fut pas une partie de plaisir pour Youssou Ndour. Il a été freiné par le chef d'Etat Abdoulaye Wade. Durant deux ans, les autorités sénégalaises ont refusé la diffusion de la chaîne.

Un projet retardé

Le concept de Youssou Ndour date de 2008. Il avait obtenu l'accord de plusieurs autorités sénégalaises mais il restait à convaincre le président Abdoulaye Wade. Ce dernier a refusé la mise en marche du projet, au motif qu'il était financé par des fonds étrangers. Le président avait déclaré : « *Nous n'accepterons pas que des étrangers viennent ici, conditionner notre politique. Nous ne l'accepterons pas. Je n'ai aucune raison d'en vouloir à Youssou Ndour ou à un autre Sénégalais* ».

Pour avoir l'autorisation de diffuser une chaîne au Sénégal, le promoteur de télévision doit se prévaloir d'une entreprise de fonds exclusivement nationaux. Le président du Sénégal soupçonnait que TFM était financée par des fonds étrangers. L'artiste sénégalais a dû reconnaître avoir reçu un financement du groupe français Bolloré mais uniquement pour acquérir du matériel.

Le feu vert a été donné au projet le 11 Mai 2010, au lendemain d'une réunion entre le président Wade et le chanteur Youssou Ndour à Dakar. Lors de cette rencontre, les services de presse de TFM ont nié une participation de fonds étrangers dans le capital TFM. L'homme d'affaire Vincent Bolloré a lui-même affirmé n'avoir jamais été actionnaire, ni directement ni indirectement, du groupe Futurs Médias pour ce projet. Le chanteur a aussi demandé une licence généraliste pour TFM. Le chef de l'Etat sénégalais a fini par donner son accord mais a refusé d'octroyer à la chaîne une licence généraliste.

Abou Cissé

lire aussi sur www.lesoleil.sn : [TÉLÉVISION FUTURS MÉDIAS : Démarrage des programmes le 1er septembre](#)

et sur www.telesatellite.com (7 octobre 2010) : [Sénégal : Youssou Ndour confie à GlobCast la diffusion de RFM et TFM](#)
